

[drv-labos-gest] Fiche de renseignements Labo

drv-labos-gest-request@univ-amu.fr de la part de deve-stage <deve-stage@univ-amu.fr>

ven. 12/05/2017 21:42

À : drv-dirlab <drv-dirlab@univ-amu.fr>; drv-labos-gest <drv-labos-gest@univ-amu.fr>;

Cc: VIGREUX Thierry <thierry.vigreux@univ-amu.fr>; STAALI Abed <abed.staali@univ-amu.fr>; DANNEELS Nathalie <nathalie.danneels@univ-amu.fr>; DE PONCINS Idoya <idoya.DE-PONCINS@univ-amu.fr>; POTIER Jean philippe <jean-philippe.POTIER@univ-amu.fr>; GUITTET DURAND Chantal <chantal.guittet-durand@univ-amu.fr>; GAUTTIER Marilyne <marilyne.rousset-gauttier@univ-amu.fr>;

Catégories : Important

Bonjour,

Au cours des différentes visites de Labo, certaines problématiques récurrentes ont été identifiées s'agissant des conventions de stage.

Il a notamment été relevé que l'application IPRO ne permet pas aux laboratoires qui accueillent des stagiaires de modifier des champs de la convention de stage mal renseignés par l'étudiant.

Le SUIO confirme que seuls les gestionnaires de conventions désignés au sein de chaque composante peuvent le faire.

Pour réduire les risques d'erreur de saisie par les étudiants, le SUIO a élaboré et mis en ligne sur le bureau des étudiants le formulaire "fiche de renseignements préalable à l'établissement de votre convention de stage", qui leur permet de lister les informations qui seront nécessaires en amont de la saisie de leur convention de stage dans IPRO.

Les gestionnaires de laboratoire pourront accompagner les étudiants accueillis au sein du laboratoire en leur remettant cette fiche.

Ce formulaire est intégré dans la procédure "Gestion et administration des conventions de stage sortant" disponible à l'adresse : <http://procedures.univ-amu.fr/suio>

Les stages réalisés au sein d'AMU par des étudiants inscrits à AMU relèvent en effet de cette procédure.

Pour rappel, les stages dits "entrants" concernent uniquement les stages réalisés au sein d'AMU par des étudiants non inscrits à AMU.

Bien cordialement



Céline Jusac - DEVE Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

Secrétariat de la Cellule Administrative

Aix-Marseille Université - SCHUMAN - 3-29 Avenue Robert SCHUMAN - 13628 AIX

EN PROVENCE

Tél: +33(0)4 42 17 27 56

Site : <http://www.univ-amu.fr> - Email : celine.JUSAC@univ-amu.fr

Afin de respecter l'environnement, merci de n'imprimer cet email que si nécessaire.